# Journal de l'environnement

ACCUEIL AIR EAU DÉCHETS CLIMAT RISQUES & SANTÉ SITES & SOLS ENERGIE POLITIQUE & SOCIÉTÉ

Energie - Energie renouvelables

## 2030: la désunion européenne



JDLE décrypte le projet de politique climatique à 2030 sur lequel Commission, Etats membres et Parlement européen tentent de s'accorder.

A quelques jours de sa présentation officielle, le

L'avenir des négociations climatiques mondiales se joue-t-il, à Bruxelles, mardi prochain 21 janvier? Pas certain, mais pas impossible non plus. Tout dépend de la teneur de la communication que la Commission européenne publiera. Ce jour-là, l'exécutif communautaire présentera une

communication sur la politique climatique des 28, avec 2030 pour horizon. Il s'agit de la suite donnée au fameux paquet Energie Climat. Adopté en 2008, ce train de mesures nous oblige à améliorer de 20% notre performance énergétique, à consommer 20% d'énergies renouvelables (ENR) en 2020. Le tout devant contribuer à réduire de 20% nos émissions de CO2, entre 1990 et 2020. C'est le fameux 3x20%.

### LA SUITE DU PAQUET ENERGIE CLIMAT

Objectif atteignable? Affirmatif. Selon une étude publiée à l'automne dernier par l'Agence européenne de l'environnement (AEE), les pays membres de l'Union ont déjà réussi à abattre, collectivement, leurs émissions carbonées de 19% entre 1990 et 2012. Dans le même temps, le PIB européen a bondi de près de 50%.

Individuellement, ce n'est pas si simple. Une seconde note de l'AEE rappelle que l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande et le Luxembourg n'ont, aujourd'hui, aucune chance d'atteindre leurs objectifs nationaux, notamment dans les secteurs de l'habitat et des transports.

#### OBJECTIF CARBONE

Que devrait proposer Bruxelles pour aller de l'avant? Comme en 2008, une série de mesures qui imposeront au Vieux monde de réduire de 35 à 40% ses émissions de gaz carbonique, entre 1990 et 2030. La similitude avec le PEC 2020 s'arrête là. A la différence du 3x20%, les pays membres n'auront plus aucun objectif contraignant en énergie «vertes». Le but désormais visé, dit-on dans les couloirs du Berlaymont, étant que 24 à 30% de l'énergie finale consommée, en 2030, soient d'origine renouvelable.

Bruxelles devrait aussi annoncer une nouvelle réforme du marché des quotas d'émissions de gaz à effet de serre (ETS), présenter une communication sur la compétitivité de l'industrie européenne. Et, comble du ridicule, une proposition de directive sur l'exploitation des gaz de schiste, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO2.

### TRÈS INSUFFISANT

Que penser de ces propositions? Au plan climatique, elles sont tout simplement insuffisantes. Dans sa feuille de route à 2050, l'Union européenne annonce vouloir réduire de 80 à 95% ses émissions carbonées entre 1990 et 2050. Sans ce sérieux coup de collier, indiquent les climatologues, il n'est pas envisageable de stabiliser le réchauffement climatique à 2°C d'ici la fin du siècle. Pour y parvenir, ont calculé les consultants d'Ecofys, l'Europe doit, au minimum, s'astreindre à baisser de 40% ses émissions carbonées en 2030.

#### DU BUSINESS AS USUAL

Dans une note confidentielle, la direction de l'action climatique de la Commission relève d'ailleurs que, sans effort supplémentaire, l'Union parviendra, de toute façon, à abattre ses rejets carbonés de 32% en 2030, et de 44% en 2050. La même étude souligne que la part des ENR atteindra 32% du mix énergétique européen en 2030, et 44% en 2050. Bref, estime la Commission Barroso, rien ne sert d'accélérer une tendance vertueuse.

Pas si vertueuse que ça, en fait. Tel quel, l'ETS souffre d'un surplus évalué à près de 2 milliards de permis en 2020; le rendant incapable de fixer un prix fort à la tonne de CO2. Avec une pareille surcharge carbonique, les consultants d'Ecofys estiment que l'UE doit, en fait, baisser de moitié

1 sur 2 2014-03-31 10:19

ses émissions pour espérer réduire, effectivement, ses rejets de 40%. Nous n'y sommes pas encore.

Comment en est-on arrivé à un pareil fiasco annoncé? D'une part, il n'y a pas unanimité entre les Etats membres. Une moitié (dont la France), réunie dans le «groupe de la croissance verte», milite pour la poursuite de la dynamique engagée par le PEC 2020. Le 10 janvier, 7 ministres de l'environnement (dont Philippe Martin) ont adressé un courrier à la commissaire à l'action climatique, Connie Hedegaard, l'assurant qu'ils soutenaient l'objectif d'une réduction d'«au moins» 40% en 2030. Deux semaines auparavant, les gouvernements des pays champions en énergies vertes (dont la France!) demandaient aux commissaires à l'énergie et à l'action climatique la fixation d'objectif renouvelable, non contraignant, dans le PEC 2030.

Du côté des opposants, on trouve le Royaume-Uni et la Pologne. Dans une lettre adressée à Jose Manuel Barroso, le Premier ministre britannique insiste sur le fait que le PEC 2030 ne doit comporter qu'un seul objectif: -40% de GES (ajustable à -50% en cas d'accord mondial en 2015). En revanche, précise David Cameron, toute contrainte sur les énergies renouvelables renchérirait de «9 milliards de livres [10,9 Md€] par an le montant de la facture énergétique britannique en 2030». La position du gouvernement Tusk est plus simple encore: c'est non à tout obligation.

La désunion européenne frappe aussi les parties prenantes. Menés par GDF Suez, les énergéticiens ayant beaucoup investi dans le gaz (et dont les centrales ne sont plus rentables) plaident pour un abandon de tout soutien aux énergies renouvelables et une réforme structurelle de l'ETS. A contrario, les fabricants d'éoliennes, de panneaux solaires, de matériaux d'isolation ou de bâtiments sobres, comme Alstom, Vestas, Bouygues ou 3M, plaident pour la fixation d'objectifs en matière d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie. Business Europe, l'un des lobbies patronaux européens, se range plutôt dans le camp des énergéticiens gaziers. S'opposant frontalement à des poids lourds de l'industrie mondial, comme Philips ou Unilever, qui réclament une forte politique climatique européenne pour 2030.

Au Parlement européen, la bataille fait rage, évidemment. Concocté par les commissions de l'environnement et de l'industrie, le premier jet de résolutions sur le PEC 2030 a fait l'objet de 920 amendements. Voté en première lecture, le 9 janvier dernier, le texte devra être adopté en séance plénière début février. Quelques semaines, à peine, avant que le Conseil européen du mois de mars ne grave dans le marbre la future politique climatique communautaire. Celle qui sera appréciée à sa juste valeur dans les négociations climatiques mondiales.



Investir dans le diamant Faites confiance à l'expertise

de VICORE avant d'investir dans le diamant. Plus d'infos



Offre Spéciale Windows! 40€ remboursés pour l'achat

d'un PC ou tablette sous Windows 8.1 Pro avec Office ou Office 365.



**Promo Pièces Auto** Neuves

Oscaro, le spécialiste des pièces auto neuves et d'origine des prix abordables, c'est enfin sur Internet. Jusqu'à -60%



Made.com: Meubles design

Des meubles de créateurs à possible avec Made.com

Publicité 🛂 Ligatus

2014-03-31 10:19